

## Julie Gayet et François Hollande : l'actrice veut tordre le coup aux rumeurs et porte plainte



L'actrice a porté plainte auprès du parquet de Paris ce jeudi pour identifier les auteurs d'une rumeur diffusée sur Internet qui lui prête une liaison avec le chef de l'Etat.

Julie Gayet est très mécontente. L'actrice à qui une rumeur sur internet a prêté une relation amoureuse avec François Hollande, a décidé de contre-attaquer. Son avocat, Me Vincent Tolédano est d'ailleurs monté au créneau ce jeudi en décidant de porter plainte. De source judiciaire, on a indiqué jeudi que le parquet de Paris avait reçu cette plainte pour "atteinte à l'intimité de la vie privée".

"La comédienne Julie Gayet, dont je suis l'avocat, a chargé mon cabinet de poursuivre sur le plan judiciaire la diffusion de la rumeur colportée sur Internet qui lui prête sans aucun fondement une relation sentimentale avec le président de la République. Elle entend que soit respectée sa vie privée et familiale, rien ne justifiant sa mise en cause", a expliqué Me Tolédano.

Julie Gayet, 40 ans, a joué dans une cinquantaine de longs métrages. Mère de deux enfants, elle avait notamment participé à un clip de campagne de François Hollande.